

Le cours de religion catholique
dans
l'enseignement secondaire

Déploiement des orientations du
programme
Essai de typologie

JUIN 2004

Sommaire

I. Introduction

1. Le cadre de notre travail
2. Le cadre dans lequel s'inscrit le cours de religion

II. Déploiement des orientations du programme

1. Dans le cadre d'une recherche de sens :

- 1.1 L'existence comme lieu de questionnement et comme lieu théologique
- 1.2 Sens (re)cherché / sens construit
- 1.3 Le sens comme démarche
- 1.4 La recherche / construction de sens dans la cadre d'un débat pluraliste

2. Un cours confessionnel

- Remarques préliminaires
- 2.1 Enjeux politiques (Réseaux officiels / Ens. Libre)
 - 2.2 Conditions de légitimité (externe / interne)
 - 2.3 Profils attendus (élève / enseignant)

III. Cours confessionnel dans le cadre d' une recherche de sens : un choix. Essai de typologie

1. Présentation
2. Grille

IV. Propositions

1. A l'égard des pouvoirs publics
 2. A l'égard du SeGEC
 3. A l'égard des directions d'école
 4. A l'égard des écoles et instituts de formation
 5. A l'égard des équipes d'accompagnement pédagogiques
 6. A l'égard des institutions diverses concernées par le cours de religion
-

I. Introduction

1/ Le cadre de notre travail

Un nouveau programme balise le cours de religion. La tâche de notre groupe de travail est triple :

- ❑ Prendre acte des orientations de ce nouveau programme et mesurer les perspectives ainsi dessinées.
- ❑ Tracer le profil attendu du professeur de religion eu égard ces nouvelles perspectives : compétences, rapport à la foi chrétienne et à l'Eglise, formation initiale, complémentaire, continue.
- ❑ Formuler un certain nombre de recommandations à l'égard des différentes instances concernées par le cours de religion catholique.

2/ Le cadre dans lequel s'inscrit le programme de religion

2.1 Les contours actuels du cours de religion catholique définis par le nouveau programme¹

Ils sont dessinés au tout début, dans le chapitre 1 « Les raisons d'être du cours de religion catholique ».

Trois paramètres y sont énoncés, auxquels sont attachées trois exigences. Le cadre de référence est d'emblée clairement établi.

- ❑ Un cours qui se donne à l'école et « est appelé à rencontrer et à déployer les missions de l'école telles qu'elles sont précisées, par exemple, dans l'article 6 du Décret-Mission. »
- ❑ Une discipline scolaire à part entière, avec les mêmes exigences que les autres cours.
- ❑ Un cours confessionnel : « il se réfère à la foi chrétienne dans la tradition catholique. »

2.2 Les orientations proposées par le nouveau programme

Pour rencontrer les finalités assignées au cours de religion, elles-mêmes ancrées dans une **vision de la personne** et orientées vers la **croissance en humanité** du jeune (lire les pages 15-17), le programme propose une dynamique de recherche et de construction de sens à partir d'une confrontation entre les dimensions existentielle, culturelle et chrétienne. Le jeune est ainsi appelé à cette double démarche : entrer dans l'intelligence du christianisme, en dialogue avec d'autres sagesse ou traditions, et construire des convictions qui fassent sens pour lui et dont il puisse rendre compte devant autrui.

¹ Voir les trois premiers chapitres du Programme de religion catholique, Enseignement secondaire, Humanités générales et technologiques, Humanités professionnelles et techniques, Licap, Bruxelles, D/2003/0279/087

Cette dynamique est synthétisée comme suit par le programme lui-même :

« Ainsi, dans un mouvement de confrontation, d'interpellation et de dialogue entre culture et foi chrétienne, dans une dynamique de questionnement résolument ouvert, surgit du sens éprouvé comme chemin de croissance et de structuration : sens construit, mais aussi, pour les chrétiens, sens reçu comme un don et une promesse, sens éclairant, de manière spécifique, les grandes questions de l'existence. » (p. 20)

II. Déploiement des orientations du programme

Un cours confessionnel dans le cadre d'une recherche/d'une construction de sens

C'est en ces termes que le cours de religion peut se définir de manière synthétique.

1/ Dans le cadre d'une recherche de sens

1.1 L'existence comme lieu de questionnement et comme lieu théologique

Dans le programme, le sens apparaît d'abord comme « question » à travailler (p16, deux fois, p. 19), comme s'il était un lieu ouvert, disponible à plusieurs interprétations, polysémique.

Le christianisme, s'il n'a pas le monopole du sens, peut apporter sur l'existence un éclairage qui fait sens. Elle peut devenir « révélation » d'un sens qui annonce « *autre chose que lui-même* »²

C'est sans doute une nouveauté de ce programme : les réalités d'existence ne sont pas le point de départ de la réflexion, mais sont lieu même de questionnement et de révélation. D'une part, elles peuvent être relues à la lumière de la révélation ; d'autre part le message chrétien est lui-même relu à la lumière de la confrontation à l'existence et à la culture (au sens large, qui comprend la philosophie, les sciences humaines et d'autres instances de sens). La relecture se fait dans les deux sens³. Les réalités d'existence sont donc, à double titre, des lieux de questionnement et des lieux théologiques.

² C'est l'esquisse de cette relecture, qu' A. Gesché s'est proposé de faire dans son ouvrage Le Sens (coll. *Dieu pour penser, Cerf, Paris, 2003*), en visitant ce qu'il appelle les lieux du sens² et en esquissant pour chacun d'eux une « phénoménologie de la foi ». Du sens peut surgir de ce mouvement entre anthropologie et théologie.

³ Lire ce que dit le glossaire du programme à propos des « réalités d'existence » et de l'acte de « relecture » (p.40-41).

Ainsi, la démarche proposée par le programme est-elle de visiter les grandes problématiques humaines comme lieux de sens, croiser les éclairages possibles, dont l'éclairage chrétien, et laisser surgir/construire du sens.

1.2 Sens (re)cherché / sens construit

Dans les premiers chapitres du programme -qui ont donc pour mission d'en fonder la dynamique-, le terme « sens » est utilisé autant pour désigner du sens à (re)chercher (et à découvrir) et du sens à construire.

Le glossaire du programme explicite l'ambivalence liée au terme « sens ».

« Le mot « sens » souvent accompagné des verbes « donner » et « construire » comprend plusieurs acceptions. Cela rend compte de la double démarche par laquelle la vie prend sens : réception et action. Ces deux approches sont mises en relation de façon permanente et s'enrichissent l'une l'autre :

- d'une part, pour que la vie acquière du sens, il est nécessaire que des propositions soient faites (documents divers, témoins, etc.). Ces propositions indiquent un choix d'orientation pouvant prendre la forme d'intuition ou de direction réfléchie. Pour le chrétien, la personne de Jésus-Christ et son message relu en Église constituent une proposition spécifique ;

- d'autre part, chacun est acteur de son propre développement. Chacun construit le sens de sa vie en l'appliquant d'abord à des projets particuliers. Intégrant des connaissances et les leçons de l'expérience, chacun est appelé à construire un projet plus global donnant à l'existence plus de cohérence et d'unité. Pour le chrétien, ce projet, relu dans la foi, se construit dans une dynamique de filiation et de fraternité. » (p.41)

Le centre de l'arbre à la croisée des trois feuillages, indique le lieu de la construction du sens.⁴

terminales. Cette construction du sens se fait à partir de la confrontation entre existence, culture (autres instances de sens) et foi chrétienne ; elle se fait à partir de sens « déjà là », et croisés entre eux, évalués, pour devenir construction et conviction personnelles.

⁴ Cette construction du sens et sa communication sont l'objet des quatrième et cinquième compétences terminales.

- A propos d'une question fondamentale d'existence personnelle et/ou sociale, **organiser une synthèse porteuse de sens** qui articule existence, apports culturels et ressources de la foi chrétienne dans leur interpellation et fécondation mutuelles, dans la perspective d'une appropriation personnelle pertinente et argumentée.
- Construire une stratégie de **communication** en utilisant des moyens adaptés et diversifiés, dans la perspective de pouvoir rendre compte du travail d'appropriation accompli.

1.3 Le sens comme démarche

Le parti pris du nouveau programme est donc celui du sens comme démarche, comme processus, comme tracé.

Si le sens est à la fois à recevoir et à construire, il doit être perçu comme signifiant pour être reçu. Cela est vrai pour le christianisme comme pour les autres sources de sens. Le sens chrétien, s'il est « offert », s'il nous précède, s'il fut accueilli par une lignée de croyants, est aussi à relire, réinterpréter, réinventer à partir des réalités concrètes de l'existence.

Mettre les élèves « en situation de confrontation avec l'événement Jésus-Christ », comme y invite le programme (p.16), c'est aussi leur permettre d'entrer dans un questionnement à propos de Jésus-Christ. La pluralité des évangiles comme relectures de la vie, de la mort et de la résurrection du Christ ouvre d'emblée cet espace de recherche.

Signification et orientation, le sens peut prendre corps (accueil de sens découverts) et ouvrir un avenir (construction ou appropriation personnelle du sens) s'il est réfléchi dans un cadre porteur.

1.4 La recherche/construction de sens dans le cadre d'un débat pluraliste

Les classes étant plurielles, cette recherche / construction de sens se fait dans le dialogue. Pratiquer ce débat interconvictionnel est un horizon de formation à viser. C'est une des compétences disciplinaires du nouveau programme. C'est un apprentissage qui suppose trois conditions.

1° La pluralité vécue comme une chance.

La pluralité des convictions et le croisement des ressources doivent être vécus comme une chance d'élargissement et d'enrichissement, comme un lieu d'espérance.

2° L'espérance que ce débat débouche sur une possibilité de surcroît d'humanité.

L'espérance n'est pas seulement de l'ordre du contenu des convictions chrétiennes, mais elle doit constituer un terreau commun, lié à ce désir partagé d'un monde plus humain, plus fraternel.

Le processus ne peut être ouvert, la recherche de sens ne peut se construire, que s'il y a l'espérance d'un meilleur à venir.

3° Le respect inconditionnel des personnes

L'acceptation de l'autre, sans jugement, là où il en est, fait partie du projet éducatif chrétien. Mais, au nom de l'humain, des idées sont intolérables, des comportements inacceptables. L'enseignant et les élèves se doivent de distinguer la personne de ses idées.

2/ Un cours confessionnel

Remarque préliminaire :

Des philosophes ⁵ (re)-pensent aujourd'hui le rapport au religieux dans les sociétés sécularisées et disent l'importance d'accorder aux religions un statut d'instances possibles de sens. A la question de savoir s'il faut enseigner les religions à l'école et comment, différentes réponses sont possibles. La posture actuelle de la Communauté Française de Belgique a une dimension historique et est propre à l'Etat Belge, où le pluralisme des institutions est reconnu et son respect garanti par la Constitution. Le débat actuel autour de la place du religieux dans l'espace public et dans l'école permet de percevoir la pertinence de cette option pour les personnes comme pour la société.

2.1 Des cours confessionnels en Communauté française.

Cadre institutionnel-enjeux politiques

L'option du Pacte scolaire est de laisser le choix, dans les réseaux organisés par les pouvoirs publics, entre des cours de religion confessionnelle ou de morale non confessionnelle.

Ce pacte a marqué, au-delà d'un accord mettant fin à un conflit politique, une culture du «sens pluriel », dont nous (re)découvrons aujourd'hui l'intérêt et la chance.

1° Dans les réseaux organisés par les pouvoirs publics

L'organisation de cours « philosophiques » différents dans les réseaux organisés par les pouvoirs publics témoigne de cette idée qu'en matière philosophico-religieuse mieux vaut la reconnaissance des différences et sa gestion harmonieuse qu'une neutralité qui les gomme et empêche ces diverses traditions de se rencontrer et de s'enrichir au contact l'une de l'autre.

Lorsqu'il met à la disposition des citoyens plusieurs cours philosophiques qu'ils choisissent en fonction de leur appartenance propre, le pouvoir politique fait un choix de société. Il peut encore encourager ces différents cours à se rencontrer, dialoguer, organiser des activités communes, dans un esprit de recherche de ce qu'ils pensent être bon pour l'homme : ils peuvent œuvrer ensemble pour la paix, la justice, le développement pour tous etc.

Enjeux idéologiques

Ce faisant, c'est l'idée même du débat démocratique qui est en cause.

⁵ Notamment M. Gauchet (Lire les Actes du Congrès) ou R. Debray, entre autres, son rapport sur L'enseignement du fait religieux dans l'école laïque. Odile Jacob

Celui-ci n'est-il pas appauvri si les uns et les autres relèguent leurs convictions dans ce qu'on appelle la sphère privée ? Ne gagne-t-il pas de se nourrir de convictions différentes ? N'est-il pas plus fécond, pour la création d'une plate-forme commune, d'inviter à sa table des personnes d'horizons divers, mais soucieuses de l'intérêt commun ? De telles tables existent par ailleurs, par exemple le comité national d'éthique, et il est heureux que chacun puisse y exprimer, au nom de ses convictions, ce qu'il croit être le meilleur pour l'homme.

2° Dans l'enseignement libre catholique

Aujourd'hui, alors que l'enseignement libre catholique est un enseignement de service public ; alors qu'il est lié, comme les autres réseaux, aux missions assignées à l'école par les pouvoirs publics (Décret- Mission), il se trouve dans la situation de devoir gérer en son sein l'articulation entre l'enracinement dans sa propre tradition et l'ouverture à tous, quelle que soit son appartenance sociale, culturelle ou religieuse. C'est le pari qui a été fait par le Congrès d'octobre 2002 d'un « *pluralisme situé* » et de l'exercice de la « *raison large* ».

Le professeur de religion, tout particulièrement, se trouve devant un défi : être fidèle à la mission d'enseignement de la foi chrétienne, tout en permettant à chacun de poursuivre son propre chemin.

Cette confessionnalité sera vécue en dialogue, dialogue avec chacun des acteurs de l'école, dialogue avec la culture, dialogue avec les autres instances de sens. Ni volonté d'annexer ni manipulation, mais une conviction que chacun a à gagner de se laisser interroger par l'autre à partir du lieu qui est le sien.

L'allocution finale du Chanoine Beauvain⁶ et son assertion relative au cours de religion fait écho aux raisons d'être du cours de religion catholique, exprimées par le programme, notamment au caractère confessionnel du cours en milieu pluriel (p. 14 du programme).

Cette pluralité de fait n'est pas à déplorer, mais doit être perçue comme une chance d'élargissement et d'approfondissement. L'ouverture à l'universalité, la prise en compte de l'altérité ne sont-elles pas inhérentes au christianisme lui-même .

Le cours de religion s'inscrit donc dans le projet spécifique de l'enseignement catholique, qui veut tenir ensemble enracinement et ouverture, conjuguer raison et convictions.

⁶ Actes du Congrès, p. 61

2.2 Conditions de légitimité :

1° Légitimité externe :

Dans ce contexte de cours confessionnel situé dans une dynamique de recherche et de construction de sens, le cours de religion se trouve

devant une **double loyauté** à honorer : loyauté à l'égard de l'école, loyauté à l'égard de l'Eglise et de la foi chrétienne dans la tradition catholique.

- A l'égard de l'école

Le cours de religion, cours à part entière, souscrit aux missions assignées à l'école par le Décret-Mission (ch. 1 du programme).

Plusieurs devoirs s'imposent donc au professeur de religion :

- ° considérer et traiter chacun dans le respect de ce qu'il est, l'aider à se développer dans toutes les dimensions de son être, lui accorder donc la place à laquelle il a droit, y compris dans l'accueil de convictions différentes.
- ° s'intégrer dans la dynamique pédagogique mise en place par les différents décrets de la Communauté Française, dans laquelle s'intègre d'ailleurs, à sa manière propre, le nouveau programme.
- ° prendre part aux conseils de classe, participer aux délibérations et autres réunions concernant l'orientation de ses élèves, les orientations pédagogiques de l'école.
- ° être en conformité avec le Règlement des Etudes de l'établissement pour tout ce qui concerne la mise en œuvre du programme et pour l'évaluation des compétences,.

- A l'égard de l'Eglise

Cours confessionnel, le cours de religion « *se réfère à la foi chrétienne dans la tradition catholique. Il propose de travailler l'intelligence de la foi chrétienne, ainsi que l'éclairage apporté par la foi chrétienne aux grandes questions humaines.* » (Pr.p.14)

- ° loyauté donc par rapport à l'Eglise et à la foi des chrétiens, dans la tradition catholique,
- ° avec une prise en compte du caractère universel (catholique) et diversifié des communautés chrétiennes,
- ° avec cette part d'exercice critique que requiert tout enseignement.

Le cours de religion s'inscrit dans la mission d'**enseignement** de l'Eglise

2° Légitimité interne : une légitimité soutenue par le projet d'établissement.

Le cours de religion souffre, dans notre société qui accorde peu d'importance au symbolique, d'un manque de reconnaissance sociale ; il souffre aussi, quoique de manière très diversifiée selon les établissements, d'un manque de légitimité interne. Le cours de religion

n'est pas toujours reconnu comme un cours à part entière non seulement par les élèves, mais par une partie du corps enseignant, voire par certaines directions. La légitimité du cours aux yeux des élèves ne vient-elle pas, d'ailleurs, du statut que ce cours a dans l'établissement ?

Là se joue un défi pour l'avenir : s'il n'y a pas un travail sur les représentations relatives au cours de religion, s'il n'y a pas un effort de clarification des adultes dans leur rapport au religieux, s'il n'y a pas dans l'établissement des « balises » qui garantissent le statut auquel a droit le cours de religion, son avenir est en jeu. Le risque de voir le cours supprimé ou remplacé par autre chose vient autant du politique que d'une légitimité interne insuffisante.

2.3 Profil et compétences attendus

A. De l'élève

1° Un cours

Le cours de religion ne suppose la foi chrétienne ni au départ ni à l'arrivée. Cours/animation pastorale/catéchèse relèvent de démarches propres et distinctes. Il ne s'agit donc pas d'initier à la foi, mais de présenter la foi des chrétiens comme sens possible à l'existence. L'élève, mieux informé, pourra choisir en connaissance de cause.

2° Une démarche

Ce qui est demandé aux élèves, c'est d'entrer dans la dynamique d'un questionnement, de s'y déplacer, de croiser des regards différents, dont celui de la foi chrétienne, et de construire du sens signifiant pour eux.

3° L'évaluation

Les élèves ne seront donc pas évalués sur le contenu de ce qui fait sens pour eux -cela leur appartient-, mais sur les éléments (compétences, savoirs, savoir-faire, attitudes face au travail) qu'ils ont dû s'approprier pour développer une pensée libre et argumentée.

Même si, dans le concret de la mise en œuvre du programme, encore tout neuf, tout n'est pas clarifié en matière d'évaluation, ni plus ni moins d'ailleurs que dans les autres disciplines⁷, ce qui est très clair, c'est le principe qui commande l'évaluation à valeur certificative.

Il s'agit bien d'évaluer, comme dans les autres disciplines, des compétences qui mobilisent des savoirs, des savoir-faire et des attitudes

⁷ Voir le document réalisé par le secteur religion en collaboration avec des inspecteurs de religion L'évaluation au cours de religion,. Outil pédagogique évolutif d'accompagnement du programme de religion, 1^{ère} partie, FESeC, 2004.

face au travail, bien circonscrits par des critères et des indicateurs notifiés clairement aux élèves.

L'approche par compétences, même si elle est complexe, a le mérite de clarifier les divers registres en jeu.

B. Du professeur

Ce qui est attendu du professeur de religion (en plus de ce qu'on est en droit d'attendre de tout professeur, notamment au niveau relationnel, première clé de la réussite pédagogique) se décline en trois catégories d'exigence.

1° Une formation disciplinaire, avec des compétences scientifiques.

Que le professeur de religion puisse présenter correctement les grandes ressources de la foi chrétienne et rendre compte de l'intelligence, de la cohérence interne et de la vitalité du christianisme. Qu'il ait aussi une connaissance suffisante des autres traditions philosophiques et religieuses.

2° Un intérêt pour le questionnement et une capacité d'entrer en dialogue

S'il lui est demandé de faire entrer ses élèves dans la dynamique d'un questionnement, il importe qu'il y entre lui-même, qu'il se laisse traverser par les questions, qu'il articule les différentes dimensions sur lesquelles sont bâties les thématiques, qu'il les fasse résonner/raisonner auprès de ses élèves grâce à la pratique d'un dialogue fécond et d'un travail rigoureux et que, dans ce cadre-là, il puisse montrer la pertinence du christianisme pour l'homme, pour le monde, pour la vie.

3° Une loyauté active et inventive

* Ce qui a été dit à propos du cours de religion (au point 2.2.1°) est vrai pour son titulaire ; celui-ci est appelé à une double loyauté.

° Loyauté à l'égard de l'école (cfr. supra)

° Loyauté par rapport au caractère confessionnel du cours, ses finalités et son programme, et par rapport au mandat qui lui est conféré par l'autorité ecclésiastique (le visa).

Mais il n'est pas seul, il présente la foi d'une communauté croyante qui peut parler avec lui et pour lui.

* Cette loyauté, pour être active et inventive, se doit d'être habitée par l'**empathie** (voir ci-dessous) ou par l'adhésion personnelle, qui rendent capable de présenter le christianisme « de l'intérieur », comme source de sens et chemin de vie.

Empathie et principe de réversibilité :

- * Par empathie, il faut entendre une capacité de sortir de sa propre sphère pour entrer dans celle d'autrui, afin de le connaître de son propre point de vue. Entrer par empathie dans une religion ou une philosophie qui n'est pas la sienne revient à reconnaître que cette religion ou cette philosophie peut être source de sens et chemin de vie ; c'est lui reconnaître son statut d'instance possible de sens.

 - * Ce mouvement d'exode vers l'autre n'est pas étranger au principe de **réversibilité** pensé par J. Piaget ⁸ et repris par le groupe sens analogue au nôtre pour l'enseignement fondamental.
*La réversibilité consiste « à émigrer de sa manière actuelle de penser et de voir les choses, pour regarder le réel à partir d'un autre point de vue ; le second mouvement consiste à revenir à son point de départ. Le sujet qui a opéré cet aller-retour intellectuel ne perd pas son identité initiale, puisqu'il y revient. Mais celle-ci se trouve modifiée du fait même d'avoir effectué ce mouvement de quitter pour un temps son point de vue pour le retrouver ensuite. »*⁹

 - * L'attitude empathique connaît aussi cette altération de celui qui s'expatrie un moment chez l'autre pour tenter de le comprendre. On ne sort jamais tout à fait indemne de ce mouvement où, l'espace d'un moment, on se fait l'hôte d'une autre conviction que la sienne.

 - * Qu'il s'agisse d'empathie ou de réversibilité, ce qui est demandé à l'enseignant, c'est d'entrer dans l'intelligence du christianisme pour en percevoir la cohérence et la pertinence. Il demandera aux élèves d'entrer dans ce même mouvement d'expatriement et d'empathie, de consentir à ce principe de réversibilité, quelles que soient leurs convictions personnelles.

 - * Dans le contexte d'un cours confessionnel situé dans le cadre d'une recherche/construction de sens, le professeur, invité à croiser des regards différents sur une même thématique, entrera dans ce même mouvement d'empathie à l'égard d'autres sagesse ou religions auxquelles il n'adhère pas nécessairement. Il invitera ses élèves à faire de même.
- ⇒ Cette pratique de l'empathie pose les jalons du dialogue interconvictionnel et interreligieux souhaité par le programme. (Compétence disciplinaire n°9 et place importante accordée

⁸ J. PIAGET, *Psychologie de l'intelligence*, Armand Colin., 1956 ; nouvelle édition Pocket, n°226, 1998

⁹ Notes du groupe sens n°4 pour l'enseignement fondamental

aux religions, philosophies et sagesse dans la sphère « Elargir à la culture »)

III. Cours confessionnel dans le cadre d'une recherche de sens : un choix parmi d'autres. Essai de typologie.

1/ Présentation

1.1. Pourquoi une typologie ?

Les nombreux débats soulevés par la question de l'enseignement du religieux/ des religions, en Belgique, en France ou ailleurs, présentent cet avantage de devoir affiner sa propre position. Une présentation des différents modèles d'organisation d'un cours de « religions permet une vision comparative des différents cas de figures possibles s'éclairant mutuellement.

1.2. Une première clarification : enseigner n'est pas catéchiser.

Aujourd'hui, cette mission de catéchèse, présentée par le document du Magistère de l'Eglise « Catechesis Tradendae » et, par la suite, du Directoire pour la Catéchèse, relève des paroisses ou autres communautés ecclésiales. La démarche qui y est suivie s'inscrit dans une dynamique d'initiation à la foi chrétienne et suppose les personnes acquises à la foi chrétienne ou en marche vers elle.

A l'heure du pluralisme, **une telle démarche n'est plus concevable dans les écoles à vocation publique.** Nous l'avons cependant gardée dans la typologie pour permettre une comparaison.

1.3 Quatre modèles possibles

Voici présentés trois modèles possibles aujourd'hui.

1° Le premier, intitulé « *cours non confessionnel de sciences des religions* » ou « *histoire comparée des religions* » entend étudier le fait religieux comme patrimoine culturel. L'approche des religions sera donc essentiellement culturelle. L'organisation de tels cours répond à un besoin de donner des clés de lecture et de compréhension de la culture religieuse.

Certaines initiatives se modelant sur ce cas de figure ont été prises par des universités françaises.

2° Le deuxième, « cours non confessionnel de sciences religieuses dans le cadre d'une recherche de sens » s'inspire de propos tenus par R. Debray.

Même si, pour ce philosophe, il ne convient pas de créer une matière scolaire nouvelle, il revient aux disciplines existantes d'intégrer

l'étude du fait religieux pour en dégager le sens. « *Le fait religieux est un fait social total, à cheval sur le psychisme individuel et le vécu collectif.(...) Les fêtes religieuses, les cathédrales, le pèlerinage à La Mecque sont des réalités indiscutables, même si les facteurs qui président à leur apparition relèvent de la croyance.* »¹⁰

Mais R. Debray entend bien distinguer la connaissance et la compréhension de la croyance. Un cours inspiré de cette manière de voir, s'il est organisé, est donc non confessionnel, mais ne se confond pas à un cours de culture religieuse. Il entend « *informer des faits pour en élaborer des significations.* »¹¹

3° Le troisième modèle « cours confessionnel dans le cadre d'une recherche de sens » est le nôtre en Communauté Française de Belgique.

4° Le quatrième modèle « cours confessionnel de type catéchétique » n'est plus concevable dans une école à vocation publique. (cfr ci-dessus)

1.4 Les paramètres envisagés

Chacun des modèles se voit considéré selon les mêmes paramètres : les finalités poursuivies, le profil et les compétences attendus de l'enseignant et de l'élève, les enjeux théologiques et politiques.

1.5 Une description aussi objective que possible

La description de ces modèles se veut la plus objective possible et entend n'émettre aucun jugement de valeur.

Au cours de nos réflexions et de nos échanges qui faisaient régulièrement appel à des situations concrètes, nous nous sommes d'ailleurs rendu compte que les frontières entre les différents modèles n'étaient pas étanches, qu'il existait entre elles certaine porosité, selon le type de public et d'établissement ou encore selon la posture du professeur de religion.

1.6. Intérêt de la grille évolutive et comparative

Ces réflexions nous conduisent à penser que cette grille typologique peut être un instrument intéressant pour baliser de manière plus suggestive le modèle qui est le nôtre, en regard des deux autres.

Elle permet aussi de visualiser et de préciser les enjeux institutionnels ainsi que le profil attendu du professeur et de l'élève.

Nous pensons donc qu'elle pourrait être un outil utile voire un outil de référence possible pour préciser aux nouveaux professeurs de religion dans quel cadre institutionnel et à quoi ils s'engagent.

¹⁰ Propos tenus dans un interview au Nouvel Observateur en octobre 2003 et cités par L. Cédelle dans son article Parler religion en toute laïcité, dans *Le Monde de l'Education*, n°321, janvier 2004, p. 31

¹¹ Rapport de R. Debray sur L'enseignement du fait religieux dans l'école laïque, version dactylographiée (internet) p.14

2/ Cours de religion(s) : cas de figures possibles, essai de typologie - Grille

Cas de figure	Finalités	Profil et compétences du professeur	Profil et compétences de l'élève	Enjeux théologiques et Politiques
1) Cours non confessionnel de sciences des religions ou histoire comparée des religions	Etudier le fait religieux comme patrimoine culturel (pour comprendre une œuvre d'art, une œuvre littéraire)	<p>*<u>Compétences</u> : compétences scientifiques</p> <p>*<u>Caractère de l'enseignement</u> : caractère aussi neutre que possible de l'enseignement/de l'enseignant.</p> <p>* <u>Formation</u> : sciences des religions, avec exigence de formation continuée</p>	<p>*<u>Compétences</u> scientifiques, repères culturels.</p> <p>*Pas d'exigence d'engagement personnel.</p>	<p>* <u>Enjeux théologiques</u> - Présentation encyclopédique des religions grâce à des référentiels de culture religieuse : <i>étudier les fonts baptismaux de St Barthélemy.</i></p> <p>- Mais vidées de leur substance vive, elles sont comme « mortes » ; elles n'apparaissent pas comme instances de sens pour aujourd'hui.</p> <p>* <u>Enjeux politiques</u> - Le programme est fixé par les pouvoirs publics. - Les convictions religieuses relèvent de la sphère privée et ne sont donc pas censées être présentes dans le débat public.</p>

<p>2) Cours non confessionnel de sciences religieuses dans le cadre d'une recherche de sens.</p>	<p>Etudier les religions comme instances possibles de sens.</p>	<p><u>*Compétences :</u> compétences scientifiques + intérêt pour les questions de sens, + intérêt pour le phénomène religieux, + capacité d'entrer dans l'intelligence de chaque religion pour en faire ressortir le sens et les enjeux pour l'être humain et pour l'humanité.</p> <p><u>*Caractère de l'enseignement</u> Attitude ouverte et critique de l'enseignant, mais caractère non confessionnel de l'enseignement et réserve de l'enseignant à l'égard de ses convictions personnelles.</p>	<p><u>Compétences scientifiques</u> + élargissement des représentations + développement d'une pensée libre et argumentée. dans la perspective d'une appropriation personnelle de sens.</p>	<p><u>* Enjeux théologiques</u> Présentation des religions comme : - ressources de sens, - occasion de connaître différentes démarches de sens = ° un pas vers l'autre ° mais risque de syncrétisme</p> <p><u>*Enjeux politiques</u> - Le programme est fixé par les pouvoirs publics. - Les religions sont reconnues comme instances de sens : elles ont leur place dans la société et le débat public. D'où l'initiation au débat démocratique et à la citoyenneté.</p>
--	---	---	--	---

		<p><u>*Formation :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- sciences des religions, avec exigence de formation continuée, <p>+</p> <ul style="list-style-type: none">- appréhension de la cohérence et de la dynamique internes des différentes religions et sagesses.		
--	--	---	--	--

<p>3) <u>Cours de religion confessionnel dans le cadre d'une recherche de sens.</u></p> <p style="text-align: center;">↓ ↓ ↓</p> <p>⇒ <i>Ce modèle est celui du programme</i></p>	<p>-Etudier les questions fondamentales de l'existence à la lumière de la foi chrétienne, en dialogue avec d'autres ressources culturelles, philosophiques ou religieuses.</p> <p>-Découvrir la cohérence et la pertinence de la foi chrétienne.</p>	<p><u>-Compétences :</u> compétences scientifiques + intérêt pour les questions de sens + capacité : -de rendre compte de la foi chrétienne, -de la rendre signifiante, dans le cadre d'une démarche de recherche et de construction de sens et en dialogue avec d'autres traditions et instances de sens.</p> <p><u>*Caractère de l'enseignement :</u> -Caractère confessionnel de l'enseignement. -Présentation de la foi de l'Eglise catholique : + avec loyauté par rapport : ° au caractère confessionnel du cours, à ses finalités et à son programme. ° au mandat qui lui est conféré par l'autorité ecclésiastique (visa),</p>	<p><u>Compétences scientifiques (disciplinaires)</u> + entrer dans une démarche de recherche et de construction de sens ; + entrer dans l'intelligence et la vitalité du christianisme afin de se situer par rapport à lui de manière plus éclairée ; + développer une pensée libre et argumentée.</p>	<p><u>*Enjeux théologiques</u> - Le christianisme est présenté « de l'intérieur » comme chemin de sens possible. - Il est présenté à tous les élèves qui fréquentent le cours, quelles que soient leurs convictions personnelles.</p> <p><u>Enjeux institutionnels, ecclésiastiques et politiques</u> Le cours est à la croisée de deux institutions : °l'école (public, cadre, pédagogie, évaluation) ; il s'inscrit dans les missions assignées à l'école par les pouvoirs publics (Décret-Missions de la C.F.) °l'Eglise (contenu, programme, inspection) ; il participe à la mission d'enseignement de l'Eglise.</p> <p><u>Enjeux politiques :</u> - Construction/explicitation des références et des</p>
---	--	--	--	--

		<p>+ avec cette part critique que requiert tout enseignement.</p> <p>* <u>Formation</u> : formation théologique de base, avec exigence de formation continuée ;</p> <p>+ connaissance suffisante des autres traditions philosophiques et religieuses.</p>		<p>convictions dans le cadre du débat démocratique ;</p> <p>- Construction/explicitation des références et des convictions passées au crible de la raison.</p>
--	--	---	--	--

<p>4) Cours de religion de type catéchétique</p> <p>⇒ <i>Ce modèle n'est plus concevable dans des écoles à vocation publique.</i></p>	<p>Faire découvrir et/ou approfondir le christianisme comme religion de vie, avec un désir de transmettre la foi.</p>	<p>*Compétences : Capacité d'annoncer la foi + compétences scientifiques</p> <p>*Caractère de l'enseignement : - caractère confessionnel de l'enseignement ; - engagement chrétien de l'enseignant</p> <p>*Formation : Les convictions de foi sont pré-requises, ainsi que la formation de type scientifique.</p>	<p>Capacité à entrer dans la dynamique de la foi chrétienne + compétences scientifiques.</p>	<p>*Enjeux théologiques -Le christianisme est proposé à la foi. -Cette démarche de type catéchétique est fondée sur un pré-requis : les élèves sont considérés comme appartenant à la communauté des croyants (chrétiens catholiques) ou disposés à en faire partie. -Le cours est intégré dans la mission catéchétique de l'Eglise, il dépend essentiellement de la communauté ecclésiale.</p> <p>*Enjeux politiques Question de la légitimité de la reconnaissance et de la subsidiarité d'un tel enseignement dans le cadre scolaire par les pouvoirs publics.</p>
--	---	--	--	---

IV. Propositions

1. A l'égard des pouvoirs publics

- garantir le caractère confessionnel du cours de religion dans tous les degrés
- donner les moyens aux écoles supérieures pour assurer une formation spécifique suffisante
- prévoir un budget suffisant pour la formation continue

2. A l'égard du SeGEC

- développer la raison large, l'interdisciplinarité
- tout en reconnaissant le statut particulier du cours de religion, avoir à son égard la même attention que pour les autres cours,
- veiller à recruter des directeurs soucieux de la qualité du cours de religion

3. A l'égard des directions d'école

- ne pas favoriser les horaires avec moins de 6h de religion
- contribuer à la légitimité du cours (projet d'établissement, conseils de classe, grille horaire, interdisciplinarité, projets d'école etc.)
- être soucieuses de la formation des professeurs de religion (facilités horaires pour suivre la formation complémentaire)

4. A l'égard des hautes écoles et instituts de formation

- travailler en amont les représentations du métier de professeur de religion
- viser, en formation initiale, une meilleure préparation des professeurs aux différents milieux de travail en amont des stages organisés obligatoirement dans des milieux diversifiés
- former les futurs enseignants de la religion à creuser les questions de sens
- travailler les ressources de la foi chrétienne, prévoir des modules de formation théologique à partir du nouveau programme
- inclure dans la formation des futurs professeurs de religion des cours visant à la compréhension de la cohérence interne d'autres traditions religieuses, notamment de l'islam.

5. A l'égard des équipes d'accompagnement pédagogique

- renforcer les accompagnements pédagogiques,
- organiser des parrainages des nouveaux professeurs
- organiser des rencontres inter-écoles

6. A l'égard des institutions existantes concernées par le cours de religion

Les institutions fonctionnent, mais l'articulation devrait être renforcée, notamment en matière de formation : instituts de formation, Fédération, diocèses.

Ont participé au groupe de travail et ont contribué à la réflexion et à la réalisation de ce document :

Eva DIEUDONNE, Monique FOKET, Marie-Ange FRANCOU, Myriam GESCHE, Lucien NOULLEZ, Marie-Catherine PETIAU, Jean-Claude POLET, Marie-Pierre POLIS, Lucien RAMACCIOTTI, Olivier SERVAIS, Lambert WERS, Bernadette WIAME.